1/4 h SÉCURITÉ

Novembre 2019

Mémo Employeur
Rappel des obligations et des bonnes pratiques

Nettoyage des installations

Le nettoyage est une activité essentielle pour maintenir en état les équipements de travail.

Afin qu'il puisse être fait dans des conditions de sécurité acceptables, plusieurs aménagements techniques et organisationnels peuvent être mis en place.

Risques mécaniques

Entrainement dans un malaxeur, happement d'un membre par un tapis convoyeur, écrasement par une télébenne… Les exemples d'accidents survenus lors du nettoyage des équipements mobiles sont malheureusement nombreux.

Afin de lutter contre ces risques, les équipements qui doivent faire l'objet de nettoyages récurrents doivent pouvoir être consignés facilement avant intervention.
Une procédure simple doit être affichée et décrite au personnel concerné. La procédure doit notamment indiquer l'ensemble des équipements à condamner avant d'intervenir et les points de consignation à utiliser.

Pour le nettoyage des équipements présentant un risque mortel en cas de mise en route intempestive, l'ouverture ne doit être possible que lorsque l'alimentation est sectionnée et condamnée. Cette solution est atteinte par le biais des systèmes d'interverrouillage à transfert de clé.

Equipements de Protection Individuelle

Les risques spécifiques aux opérations de nettoyage nécessitent souvent le port d'EPI spécifiques.
Une fiche de sécurité au poste doit expliciter quels EPI sont nécessaires en plus de ceux habituellement portés par les employés (notamment contre le bruit).

Voici quelques exemples d'EPI spécifiques :

- Opération de dépoussiérage : protection respiratoire antipoussières de type FFP3
- Opération d'huilage après lavage (malaxeur par exemple) : protection respiratoire si la FDS du produit l'indique et port de gants
- Lavage à l'eau sous pression : lunette ou visière de protection
- Burinage du béton durcis : gants de manutention, protection respiratoire antipoussières de type FFP3 et lunettes de sécurité

Les EPI utilisés lors des opérations de nettoyage sont soumis à rude épreuve et ont tendance à se salir rapidement. Il est donc souvent nécessaire de prévoir, au plus proche du lieu d'utilisation, des boites de rangement étanches, de vérifier périodiquement l'état de ces EPI et de les remplacer dès que nécessaire.

1/4 h SÉCURITÉ

Novembre 2019

Mémo Employeur
Rappel des obligations et des bonnes pratiques

Nettoyage des installations

Chute de hauteur

Les opérations de nettoyage exposent régulièrement le personnel au risque de chutes de hauteur. Un cas fréquent concerne le risque de chute par la trappe du malaxeur lors de son nettoyage ou de chute lors du nettoyage de la trappe de vidange.

La maitrise de ce risque de chute devrait débuter par un inventaire de l'ensemble des opérations de nettoyage qui exposent à un risque de chute de hauteur puis de définir et formaliser un mode opératoire sécurisé pour chaque intervention. Voici quelques exemples :

- Mise en place d'une plateforme fixe avec garde-corps
- Utilisation d'un moyen d'accès mobile sécurisé : nacelle, PIRL …
- Mise en place de points d'ancrage et utilisation d'un harnais de sécurité

Pour le risque spécifique de chute lors du nettoyage du malaxeur, plusieurs solutions sont envisageables :

- Programmer une position nettoyage de la trappe : ouverture partielle afin de pouvoir évacuer l'eau et les résidus mais ne permettant pas le passage d'un corps entier.
- Mettre à disposition des dispositifs qui bouchent l'ouverture de la trappe (photo ci-contre)

Limiter les besoins de nettoyage

Maitriser les risques des opérations de nettoyage passe aussi, et **en premier lieu**, par limiter les besoins de nettoyage. Il existe de nombreux systèmes pour cela :

<table>
<tr><td>Placement de bacs manœuvrables au chariot sous les tapis ou là où il y a des accumulations de matière</td><td>Equiper les tapis de systèmes de goulottes pour les rincer à l'eau et d'une évacuation vers les bassins de rétention</td><td rowspan="2">Revêtement anti-adhérent sur les trémies ou les bennes à béton</td><td rowspan="2">Pulvérisation d'huile de protection ou de démoulage pour limiter l'adhérence du béton sur le métal</td></tr>
<tr><td> </td><td> </td></tr>
</table>